

Toulouse, le 12 septembre 2023

## Décision prise par le Président de Réseau31

### Décision n°20230831 – n°314

**Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;**

**Vu** l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

**Vu** la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 18 octobre 2021 ;

**Considérant** le point A1-5 de la délégation de compétences au Président de Réseau31 ;

**Considérant que** le Conseil Départemental a retenu au titre du Programme Départemental 2023 en Alimentation en Eau Potable renouvellement réseaux par décision du 27 juin 2023, les demandes de subvention faites pour les opérations citées en annexe ;

**Considérant** qu'afin d'obtenir le maximum de financement pour ces opérations, il est nécessaire de solliciter l'attribution de ces subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne ;

#### **1 – ADOPTION DE L'OPERATION**

Cette attribution permettra à Réseau31 la réalisation d'opérations indiquées en annexe pour un montant total d'études et travaux s'élevant à 840 000,00 €HT.

Le plan de financement prévisionnel serait établi ainsi qu'il suit :

	<b>Montant €</b>
Département de la Haute Garonne 20%	168 000,00 €
Agence de l'Eau	A déterminer
Etat	
Autres	
Autofinancement et emprunt	672 000,00 €

Le plan de financement sera réajusté en fonction des aides obtenues de l'Etat et de l'Agence de l'Eau par opération, étant entendu que le montant restant à la charge de Réseau31 sera au minimum de 20% par opération.

L'avance de la TVA sera couverte par emprunt ou autofinancement.

#### **2 – VALIDITE DE LA SUBVENTION**

Réseau31 s'engage à solder ces opérations avant le 31 décembre 2026 (soit 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit la décision arrêtant la programmation) et à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les opérations inscrites sans attribution directe.

**décide**

**Article 1 :** d'approuver les opérations présentées en annexe et l'aide financière du Département de la Haute-Garonne sur ces opérations ;

**Article 2 :** de solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ;

**Article 3 :** d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ;

**Article 4** : de s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les décisions inscrites sans attribution directe ;

**Article 5** : de s'engager à solder les opérations avant le 31 décembre 2026.



**Gilbert HEBRARD**  
1<sup>er</sup> Vice-Président

*Annexe(s) : Etat détaillé des opérations en AEP-AAP*

Réseau31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne)

PROGRAMMATION DEPARTEMENTALE 2023 EAU POTABLE - DEMANDE D'ATTRIBUTION AAP DE SUBVENTION ET DE DEMARRAGE ANTICIPE

ANNEXE A LA DECISION PRESIDENT

CT	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX	N° D'OPERATION	MONTANT HT DE TRAVAUX DEMANDES Maître d'ouvrage	MONTANT INSCRITS	MONTANT HT D'ETUDES DEMANDES	MONTANT DE LA SUBVENTION 2023	ATTRIBUTION DIRECTE O/N
1	ONDES	Renouvellement du réseau AEP rue de la Mairie	31403-14	417 802 €	100 000 €		40 000,00 €	Non
2	VACQUIERS	Renouvellement conduite de transport depuis le réservoir de Villeneuve les Bouloc vers Vacquiers	253100408-34	914 012 €	220 000 €		88 000,00 €	Non
6	LA SALVETAT SAINT GILLES	Sécurisation et renforcement du réseau quartier des Hospitaliers	31526-56	136 000 €	35 000,00		14 000,00	Non
8	VENERQUE	Renouvellement réseau AEP quartier Figeac	31572-24	180 800 €	45 000,00 €		18 000,00 €	Non
9	CARAMAN	Renouvellement AEP Rue du temple et rue de Reims	200071298-031	272 641 €	70 000,00 €		28 000,00 €	Non
9	CC TERRES DE LAURAGAIS	Renouvellement du réseau RD54 à Préserville	200071298-028	130 000 €	65 000,00 €		26 000,00 €	Non
9	CC TERRES DE LAURAGAIS	Renouvellement du réseau RD31 à Lanta	200071298-022	130 000 €	65 000 €		26 000,00 €	Non
9	ROUMENS	Renouvellement de réseau place de la Mairie	31462-2	67 422 €	35 000,00 €		14 000,00 €	Non

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 031-200023596-20230912-314\_1209-DE





CT	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX	N° D'OPERATION	MONTANT HT DE TRAVAUX DEMANDES Maître d'ouvrage	MONTANT INSCRITS	MONTANT HT D'ETUDES DEMANDES	MONTANT DE LA SUBVENTION 2023	ATTRIBUTION DIRECTE O/N
12	PALAMINY	Renouvellement de la conduite entre Palaminy et Mauran	31406-11	83 850 €	40 000,00 €		16 000,00 €	Non
12	MAURAN	Renouvellement de réseau au centre du village	31327-2	153 086 €	40 000,00 €		16 000,00 €	Non
14	SALEICH	Renouvellement de réseaux - Centre du Village	31529-19	174 458 €	40 000,00 €		16 000,00 €	Non
15	CIER DE LUCHON	Renouvellement de la conduite entre le captage et le réservoir	31142-7	192 746 €	50 000,00		20 000,00	Non
15	SAINT BEAT - LEZ	Renouvellement des réseaux AEP dans le cadre de la réalisation du réseau assainissement	31471-5	140 943 €	35 000,00		14 000,00	Non
<b>13</b>			<b>TOTAL</b>	<b>2 993 760,00 €</b>	<b>840 000,00 €</b>		<b>336 000,00 €</b>	